

*Les subsides*

Chaque jour, tous les 2 500 lits des foyers pour sans-abri de l'agglomération torontoise sont occupés, et les responsables des services sociaux estiment qu'il y a jusqu'à 20 000 personnes qui comptent sur eux chaque année.

Il y a dans l'agglomération environ 20 foyers qui sont tenus par des groupes charitables assistés par l'État, et il y a des foyers spéciaux pour les hommes, pour les familles et pour les femmes battues. La liste d'attente de l'aide-logement de l'État compte des milliers de noms.

Cela, je peux le confirmer. Il suffit de téléphoner au *City Homes*, géré par la *Housing Authority* de l'agglomération torontoise, ou à la Société de logement de l'Ontario pour leur demander combien de noms comptent leurs listes d'attente. Vous n'en croiriez pas vos oreilles. En fait, je considère comme une honte nationale le nombre des personnes qui cherchent un logement à prix abordable et qui ne peuvent en trouver. Surtout quand on songe que le Canada est signataire de la Déclaration des Nations Unies qui reconnaît le logement comme un article de première nécessité, au même titre que les soins médicaux, l'enseignement et les autres choses que nous considérons comme allant de soi.

Je pourrais m'étendre là-dessus. Le ministre n'est pas là malheureusement mais je pourrais lui dire, ce qu'il sait parfaitement d'ailleurs, que ce ne sont pas les idées novatrices et les suggestions concrètes qui manquent quant à ce que nous pouvons faire pour régler notre problème des sans-abri. Si elles étaient appliquées, ces propositions pourraient fournir des logements abordables et corrects.

C'est ainsi que la Fondation de l'habitation coopérative se plaint depuis des années qu'elle a négocié de bonne foi avec les services du ministre, que le ministère s'est engagé à assister la réalisation de 5 000 nouveaux logements coopératifs chaque année, mais qu'il ne s'est jamais acquitté de cette obligation. Il reste bien en deçà. La Fondation a présenté une série de mesures concrètes destinées à fournir des solutions de rechange permettant aux gens de s'installer dans des logements coopératifs. C'est là une excellente formule de logement pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'en acheter un. Même pour celui qui ne veut pas acheter, c'est une excellente formule de logement, à cause du sentiment d'appartenance qu'elle donne aux gens.

Je dois me contenter de parcourir rapidement les propositions que la Fondation a présentées au gouvernement. Elle dit que le budget du logement coopératif devrait être augmenté de façon à porter la réalisation annuelle à 10 000 logements. Si le gouvernement faisait cela cette année, il n'aurait sans doute pas un sou de plus d'argent frais à sortir pour le logement coopératif, car depuis quelques années il n'a pas effectué les affectations de logements coopératifs qu'il avait promises. Il ne ferait qu'exécuter l'engagement pris il y a quelques années.

Pour la question d'abordabilité, le nombre des subventions au logement coopératif au titre des personnes à revenus peu élevés et modestes devrait être augmenté, afin que la coopérative puisse réaliser un éventail de revenus correspondant à la collectivité dans laquelle elle s'installe. Dans tous les nouveaux logements, il devrait y avoir 40 p. 100 de subventions au titre des personnes à revenus peu élevés et 20 p. 100 de subventions pour personnes à revenus modestes, qui se trouvent à peine au-dessus du niveau de base.

La Fondation propose également qu'une contribution ponctuelle de 20 millions de dollars soit faite à une société de fiducie foncière nationale administrée par elle et ayant pour objectif d'acquérir des terrains à des fins de logement coopératif.

Elle propose aussi, et je prie instamment le ministre d'y réfléchir très sérieusement, que l'administration de logements coopératifs soit transférée de la SCHL à la Fondation.

Pour ce qui est de la rénovation de logements existants à prix abordable, elle propose que les coopératives d'habitation puissent avoir accès aux programmes de rénovation fédéraux en plus du programme de logement coopératif. Les coopératives pourraient ainsi rénover à moindre coût un plus grand nombre de logements existants et les rendre accessibles à meilleur prix. Toute augmentation de loyer attribuable aux rénovations doit être mise en vigueur graduellement de manière à ne pas obliger les locataires à s'en aller. Les représentants de la Fondation avec lesquels je me suis entretenu m'ont signalé qu'il ne coûterait absolument rien au gouvernement de redistribuer des responsabilités et de laisser la Fondation s'administrer.

Je n'arrive pas à comprendre comment le ministre peut prétendre qu'il doit minimiser la crise du logement, tandis que son propre ministère, la SCHL, la principale agence chargée d'administrer la politique fédérale en matière de logement, a circonscrit les trois catégories de familles ou de personnes pour lesquelles le logement social est une nécessité. Voici les critères de la SCHL:

Les personnes ou les familles qui consacrent plus de 30 p. 100 de leur revenu brut à leur loyer et pour qui le coût minimum d'un logement acceptable de grandeur suffisante dans leur marché représente 30 p. 100 ou plus du revenu; les ménages qui consacrent moins de 30 p. 100 de leur revenu au loyer mais qui vivent dans un logement trop petit ou de mauvaise qualité et pour qui le coût minimum d'un logement acceptable de grandeur suffisante dans leur marché représente 30 p. 100 ou plus du revenu; les ménages ayant des besoins de logement particuliers comme les invalides, les personnes âgées, les femmes victimes de violence, les jeunes délinquants qui ont des problèmes de drogue ou d'alcool et qui nécessitent des services spéciaux.

Or, ces critères s'appliquent très bien à une agglomération comme le Grand Toronto. Ainsi, d'après les critères du ministre lui-même, il existe une crise du logement dans le Grand Toronto, pour toutes les raisons dont j'ai déjà fait mention.

Je vois qu'il me reste environ deux minutes et je voudrais en profiter pour dire que, si le logement est une question très importante pour la plupart des Canadiens et leurs familles, cela pose un problème spécial aux familles monoparentales qui ont habituellement une femme à leur tête. Ce sont elles qui souffrent le plus de cette crise du logement. C'est ce secteur qui a besoin de notre attention immédiate. D'après ce que je vois des politiques du ministre, on n'a pas résolu ce problème.

Je répéterai très rapidement que vous pouvez dire tant que vous voulez qu'il commence à y avoir davantage de logements d'un bout à l'autre du Canada ces dernières années, mais cela ne veut rien dire s'il se trouve que vous habitez dans l'agglomération torontoise et que vous gagnez le salaire moyen d'environ 25 000 \$ dont j'ai parlé. Ces chiffres n'ont aucune signification pour ces personnes. Ce qui est vraiment nécessaire, c'est que le gouvernement fédéral intervienne pour autoriser la construction de logements à des prix raisonnables sur les terres domaniales, comme l'aéroport de Downsview. Ils existent toutes